

Afin d'améliorer la sécurité des personnels des entreprises extérieures, FRANCE CHIMIE a rédigé un guide pratique pour le recours à celle-ci. L'objectif est d'améliorer les conditions de travail, la sécurité et sûreté des parties prenantes.

## Informations

Durée : 1 jour, 7h

Public : Toute personne d'une entreprise extérieure intervenant sur site industriel



## Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé mais la compréhension du français nécessaire à la mise en œuvre des consignes et de l'évaluation finale est recommandée.

## Objectifs de formation :

- A l'issue de la formation le bénéficiaire de la formation sera capable de :
  - Appréhender le contexte particulier que constitue l'intervention sur site industriel
  - Comprendre les risques liés à l'activité industrielle
  - Comprendre les risques induits par la présence simultanée de plusieurs entreprises
  - Comprendre le contenu et l'intérêt du plan de prévention et des procédures associées
  - D'intégrer la nécessité vitale d'un comportement responsable en matière de sécurité et du respect des procédures et consignes et d'acquiescer une culture sécurité.

## Moyens pédagogiques :

Matériel audio-visuel, supports, vidéos

## Encadrement :

Formateur labellisé dans la base FRANCE CHIMIE . Il possède une forte expérience de terrain en risque industriel.

## Modalités de suivi et de validation :

### Suivi

Contrôle de l'assiduité par émargement et délivrance d'une attestation de formation

### Évaluation

L'évaluation des connaissances du stagiaire se fera par questionnaire sous forme de QCM avec une note minimale de 15/20 et sans échec aux questions éliminatoires. A l'issue de l'évaluation, CODEF délivre un certificat de Niveau 1 (conformément aux recommandations de FRANCE CHIMIE)

### Validation

Évaluation des connaissances des stagiaires (30 min + 15 min de correction)

## Méthodes pédagogiques utilisées :

En présentiel . Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficient.

## ● Contenu de la formation

### 1. Tour de table - Introduction (15 à 20 min)

- Présentation du formateur (parcours, expériences, ...)
- Présentation des stagiaires (activités, fonction, sites d'intervention, ...)
- Présentation des objectifs de la formation et des risques de coactivité
- Nécessité de la formation pour accéder aux sites
- Présentation du programme de la formation
- Organisation pratique de la formation

### 2. Contexte et enjeux de la Sécurité (30 à 40 min)

- Notions de danger, d'exposition, de risque, de prévention et de protection
- Les risques de coactivité
- Statistiques récentes sur les accidents de travail, de trajet et les maladies professionnelles
- Les conséquences humaines, matérielles et économiques d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle
- Le rôle et la responsabilité de chacun dans la prévention de la sécurité et de la santé au travail

### 3. Les risques et moyens de prévention /protection (3h15 à 3h45)

- Le formateur expose au minimum les risques suivants (Circulation et accès aux sites, y compris règles de sûreté, Risque chimique, Amiante, Incendie / Explosion, Utilités, Électricité, Risque machines, Risque thermique, Bruit ; vibrations, Travaux en hauteur, Manutention mécanique / Levage, Manutention manuelle, Travaux en espaces confinés, Désordre), les moyens de prévention et équipements de protection associés (EPC et EPI) ainsi que les habilitations nécessaires

### 4. Organisation de la prévention lors des interventions (30 à 40 min)

- Présentation des procédures et consignes

### 5. Rôle et responsabilité du titulaire d'un certificat de Niveau 1 (20 à 30 min)

- La nécessité de préparer le travail
- L'obligation de respecter les mesures du plan de prévention, de l'autorisation de travail et des permis
- En cas d'écart avec les mesures, ou de situation de travail dégradée
- Le droit de retrait devant danger grave et imminent
- Les conséquences du non-respect des procédures et consignes et de la non qualité du travail

### 6. Conclusion (10 à 15 min)

- Rappeler l'importance du comportement individuel et du respect des consignes et l'élargir sur le savoir être. Règle d'or : « Pas d'autorisation écrite, pas de travail »

## ● Informations complémentaires :

**Tarif :** disponible à la demande auprès du centre de formation

**Lieu :** en centre de formation ou en entreprise

**Accès personnes en situation de handicap :** centres accessibles selon normes ERP – étude du projet de formation réalisée pour toute demande (Non concerné)



**Responsable pédagogique :** Nicolas SCHWOOB